



Porto-Vecchio, le 7 octobre 2013

**Fédération des Associations
Mycologiques Méditerranéennes**

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 27 septembre 2013 à AUTRANS

Etaient présentes les Associations et Sociétés Mycologiques suivantes :

- Association Mycologique d'Aix-en-Provence : Daniel Charles, Mr BONNIN
- Association Botanique et Mycologique Bas-Alpine : Bernard Overall
- Association des Naturalistes de Nice et des Alpes-Maritimes : J.- L. Raffaghello, Eliane Raffaghello.
- Société d'Horticulture et d'Histoire Naturelle de l'Hérault : M.J. Mauruc
- Société Mycologique d'Ajaccio : Myriam Coulom, Marie-Antoinette Buroni- Backelandt.
- Société Mycologique de Porto Vecchio : P. Aubel, E. Hodes, Nelly Vidale
- Société Mycologique de Provence : Mr Ivaldi, Pauline Doumergue
- Société Mycologique des Piéves de Haute-Corse : Joseph Puccini
- Société Mycologique André Marchand : Mme Casado, Edgar Oms
- Société Mycologique de Vaucluse : Odile. Champion, Jean-Louis Savignoni
- Société Mycologique d'Alès : Jean Chabrol

Avaient donné pouvoir :

Association Entrevalaise Mycologique et de Botanique Appliquée : Lucien et Colette Giacomoni-

Société d'Etude des Sciences Naturelles de Nîmes et du Gard : Marianne Gayraud

Société Mycologique de l'Aude : Daniel Remy

Société Mycologique des Hautes Alpes : Bruno Robert

Société des Sciences Archéologique de Toulon : Jeanne Sournia

Association Mycologique de la Haute Vallée d'Olt : Yannick Mourgues

Société Mycologique d'Alès : Vanessa Bozec

Le quorum étant atteint, le président ouvre la séance à 9H 15

1. APPROBATION PROCES VERBAUX DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 3 novembre 2012

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 3 novembre 2012 est soumis au vote et est approuvé à l'unanimité des délégués présents ou représentés sans aucune réserve

RAPPORT D'ACTIVITES

Le président remercie la S.H.H.N.H. de Montpellier, organisatrice des Journées de la FAMM 2012 au Vigan du travail remarquable en matière de mycologie et du parfait déroulement de ce congrès.

Il signale la parution des bulletins de la FAMM n° 43 et 44

L'index des articles du N° 1 à 42 est disponible sur le site de la FAMM.

Les C.A. de printemps et d'automne se sont tenus respectivement le 23 mars à Marseille et le 23 septembre pendant le congrès à Autrans.

MANIFESTATIONS 2013

2013

Calendrier national et international

- Journées Mycologique de St. Agrève du 30 septembre au 5 octobre
- Mycologiades internationales de Bellême du 3 au 6 octobre
- Journées européennes du cortinaire du 21 au 26 octobre à Bédarieux
- Congrès de la SMF du 21 au 26 octobre à Nouan-le-Fuzelier
- 46e salon du Champignon du 26 et 27 octobre à Nice –
- Semaine nationale du champignon du 13 au 20 octobre
- Journées mycologiques de Corse du 22 au 24 novembre à Galeria
CEMM à ARROYO FRIO-LA-IRUELA province de JAEN (Andalousie Espagne) du 3 au 8 novembre

2014

Calendrier national et international

Journées mycologiques de la FAMM/CEMM
Organisées par La S.M.A. d'Ajaccio
du 16 au 21 novembre 2014

2015

L'association Botanique et Mycologique Bas-Alpine de Digne organisera les Journées mycologiques de la F.A.M.M. 2015 à LE LAUZET – UBAYE (Alpes de Haute Provence) du 12 au 17 octobre 2015.
Le congrès de la C.E.M.M. aura lieu au Portugal.

2016

Nous cherchons un candidat pour les Journées (FMBDS/FAMM).

BULLETIN SEMESTRIEL DE LA F.A.M.M.

GESTION DU BULLETIN

Démission pour raison de santé de Madame RAVET

L'assemblée remercie chaleureusement Suzanne pour son travail efficace pendant de nombreuses années.

Eliane Raffaghello est d'accord pour succéder à Suzanne à partir du N° 45 et nous l'en remercions.

La prise d'abonnement au bulletin devra être stimulée auprès des membres de chaque association.

Lors du C.A. du 23 mars 2013, sur la proposition de Jean Alesandri Francis Fouchier a été élu directeur technique de publication.

BULLETINS	39	40	41	42	43	44
Nbre de pages	52	48	48	48	48	48
Nbre d'exemplaires tirés	620	800	600	680	680	600
Nbre d'exemplaires payants	360	324	326	320	320	313
Nbre d'exemplaires abonnés FAMM	274	237	248	250	247	241
Nbre d'exemplaires autres abonnés	86	87	78	70	73	72
Nbre d'exemplaires aux auteurs	30	30	30	30	35	
Nbre d'exemplaires exonérés	18	17	19	19	18	19
Dépôt légal B.N.	30	17	19	19	2	2
Coût du tirage	1 973.91 €	2 247.15 €	1 909.27 €	1 939.90 €	1 939.90 €	1 939.90 €
Coût d'envoi postal	579.25 €	355.30 €	466.55 €	370.40 €	357.35 €	313.75 €
Coût total	2 553.16 €	2 602.45 €	2 375.82 €	2 310.40 €	2 297.25 €	2 253.65 €
Abonnements	2 195.00 €	1 999.50 €	1 988.00 €	1 935.00 €	2 130.30 €	2 130.30 €
Déficit	358.16 €	602.95 €	387.82 €	375.40 €	166.95 €	123.35 €

Malençon 1, 2, et 3

- Compléments 50 € + 12.40 € de frais de port

- Tomes 1 et 2, 30 € les deux volumes, non dissociés, + 17.45 € de frais de port

Les commandes doivent être adressées à la FAMM qui retransmettra à notre Président

PROJET FAMM

Jean Alesandri propose de faire un ouvrage pour les débutants, (toujours d'actualité)

PROJETS C.E.M.M

La nouvelle présidence de la CEMM propose d'éditer périodiquement un bulletin commun avec la FAMM en lieu et place de l'impression des annales de la CEMM. La finalisation de cette proposition sera mise à l'ordre du jour du prochain C.A...

SITUATION FINANCIERE

Du 1 octobre 2012 au 30 septembre 2013

RECETTES	8 751.99
Abonnements bulletin	4 352.60
Cotisations	1 382.00

Publications	636.70
Frais de poste rembt.	2.30
Abonnement bull. FMBDS	306.00
Intérêts 2012	98.48
Gain exceptionnel	1 973.91
<i>Fact.imprimeur L.JEAN bul. 39</i>	

DEPENSES :	7 258.54
Frais postaux	661.40
Impression bulletins	3 879.80
Frais déplacements	816.47
Abonnement Internet (10)	116.85
Fournitures de bureau	58.09
Assurance	370.42
Congrès FAMM Le Vigan	536.51
FMBDS	306.00
Cotisation CEMM	500.00
Publications	13.00

SITUATION FINANCIERE AU 30 SEPTEMBRE 2013

Situation au 30/09/2012	3 472.81
Recettes	8 751.99
Dépenses	7 258.54
Situation au 30/09/2013	4 966.26

Résultat 2007	+	765.66
Résultat 2008	+	3 590.50
Résultat 2009	+	5 915.88
Résultat 2010	-	8 286.96
Dont Malençon		<u>7 175.45</u>
	-	1 031.51
Résultat 2011	-	4 292.64
Résultat 2012	-	3 608.33
Résultat 2013	+	1 493.45

La trésorière remercie de l'effort qui est fait en matière de frais de déplacement
Elle attire l'attention de l'assemblée sur le déficit chronique du bulletin et note que peu s'en faut pour que ce poste soit équilibré.
Elle note également que le résultat positif de l'exercice 2013 n'est dû qu'à l'intégration de la facture d'imprimerie.

**La situation financière a été mise au vote et approuvée à l'unanimité.
Le quitus de la trésorière est donné à l'unanimité.**

Cotisations 2013

Association : 32 euros + Nb d'adhérents x 1 €
Section mycologique : 50 euros

Modalités de paiement :

Siège social : Museum d'Histoire Naturelle – 60, Boulevard Risso 06300 Nice
Adresse postale : B.P. 54 F-13302 MARSEILLE

Chèque à l'ordre de la FAMM à adresser à :
- FAMM
BP 54 13302 MARSEILLE cedex 3,

cotisations F.A.M.M. 2013					
		cotisations	adhérents x 1 €		
Associations adhérentes		BASE	NOMBRE	MONTANT	TOTAL
A.M.A.P.	AIX EN PROVENCE	32.00	50	50.00	82.00
S.M.B.D.	DIGNE	50.00			50.00
A.M.C.C.	BOURG MADAME				
A.M.C.C.	CERET	32.00	19	19.00	51.00
A.E.M.B.A.	ENTREVAUX	32.00	67	67.00	99.00
A.M.B.H.H.C.	BEDARIEUX	50.00			50.00
A.N.N.A.M.	NICE	50.00			50.00
S.S.N.B.	BEZIERS	50.00			50.00
S.E.S.N.N.G.	NIMES	50.00			50.00
S.H.H.N.H.	MONTPELLIER	50.00			50.00
S.S.N.A.T.V.	TOULON	50.00			50.00
S.M.A.	AJACCIO	32.00	100	100.00	132.00
S.M.A.	ALES	32.00	30	30.00	62.00
S.M.A.	LIMOUX				
S.M.A.M.	PERPIGNAN	32.00	66	66.00	98.00
S.M.H.-A.	GAP	32.00	29	29.00	61.00
S.M.P.A.	APT				
S.M.P.H.-C.	BASTIA	32.00	92	92.00	124.00
S.M.P.V.	PORTO VECCHIO	32.00	80	80.00	112.00
S.M.P.	MARSEILLE	32.00	59	59.00	91.00
S.M.V.	AVIGNON	32.00	65	65.00	97.00
A.M.L.	MENDE				
		702.00	657	657.00	1359.00

SITUATION COTISATIONS

A ce jour, 3 associations ou sections n'ont pas réglé la cotisation 2013 (sauf erreur ou omission) relancées.

Cotisations réglées 1359.00 €

19 / 22 associations à jour.

Association dont l'activité est réduite, mais a réagi à notre courrier :

Société Mycologique du Pays d'Apt

ABONNEMENTS

Abonnement annuel pour 2 bulletins

- membres de la FAMM et FMBDS : 11 euro

- autres : 16 euro

Modalités de paiement: par l'intermédiaire de votre association

Chèque à l'ordre de la FAMM à adresser à :

- FAMM BP 54

Marseille 13302 cedex 3

Communication des adresses des abonnés

Le listing des adresses doit être envoyé à :

À la boîte postale

Nous attirons votre attention sur le fait que certaines associations ne s'abonnent plus au bulletin de la FAMM

STOCKS

BULLETINS ET AUTRES PUBLICATIONS DE LA FAMM

Bulletin : Commande de séries complètes selon disponibilité

Index des articles parus dans les bulletins sur le site de la F.A.M.M. des numéros 1 à 42

AUTRES PUBLICATIONS DE LA FAMM

SMAP, Pharmacie Bellieu, 16 septembre 2013

- | | |
|---|--------------------|
| - Champignons du Maroc (2 tomes) | 13 |
| - Compléments champignons du Maroc | 9 |
| - Comestibilité et Toxicité des champignons | 37 + 6 SMA Ajaccio |
| - Le genre PSATHYRELLA (abimé) | 1 |

(quelques exemplaires sont disponibles à AIX)

- | | |
|-----------------------------------|-----|
| - Principaux arbres de nos forêts | 107 |
|-----------------------------------|-----|

SMAP, Pharmacie Bellieu, 16 septembre 2013

Actes CEMM

VIIe Journées à AIX EN PROVENCE (1999) 12

Xe Journées à CERVIA (2000) 42

XIe Journées à LA COLLE S/LOUP (2003) 5

PRIX BULLETINS ET AUTRES PUBLICATIONS

Bulletins FAMM

- collection des numéros 1 à 30 : 50 euros + 6 euros de frais de port. A partir du n° 30 : 7.82

€ le bulletin jusqu'au N° 38 inclus

8 € à partir du N° 39

Malençon, champignons du Maroc

Pour les associations adhérentes à la FAMM

- Tomes 1 et 2 : 30 € indissociables

- Compléments : 50 €

Genre Psathyrella

- la monographie 10,7 euros + 2,3 euros de frais de port.

PRIX AUTRES PUBLICATIONS

- Principaux arbres de nos forêts
- Chaque ouvrage 3 euro (2 euro pour les associations).
- Champignons et Cie
- chaque ouvrage 15 euro (10 euro pour les associations),
- frais de port 4 euro, franco à partir de 10 exemplaires.
- Vignettes FAMM autocollantes
- chaque autocollant 2 euro (1euro pour les associations).

Compte tenu du grand nombre d'exemplaires de « Champignons et Cie », cet ouvrage sera mis en dépôt vente au prix de 3 € auprès des associations et le cas échéant dans d'autres librairies.

COMMANDES BULLETINS ET AUTRES PUBLICATIONS

Pour tout bulletin et toute publication

- chèque à l'ordre de la FAMM, adresse :
FAMM Boîte Postale 54, F-13302 Marseille Cedex 3 (France).

MODALITES DE FONCTIONNEMENT

Carte d'identité des associations

La carte d'identité de chaque association doit être renseignée lisiblement et complétée chaque année et renvoyée à :

Au secrétariat général. ojl.champion@free.fr

Adresses internet :

Il a été procédé au relevé des adresses internet des responsables.

Il vous appartient, désormais, de faire part de toute modification à ojl.champion@free.fr.

- Envois des convocations et des comptes-rendus

Les convocations et comptes rendus sont envoyés par internet

SUCCESSION A LA PRESIDENCE DE LA FAMM AU 30 SEPTEMBRE 2013

Faute de candidature à la Présidence, Philippe Aubel en fonction depuis 3 ans, assumera cette fonction jusqu'à la prochaine assemblée générale, conformément aux statuts.

Le C.A. a accepté à l'unanimité les candidatures D'Odile CHAMPION comme secrétaire générale et de Daniel CHARLES comme trésorier.

Mise aux voix de ces candidatures.

Approuvées à l'unanimité des délégués présents ou représentés sans aucune réserve

Le bureau de la FAMM aura la composition suivante :

AUBEL Philippe, Président

A Piazzetta Marina di Santa Giulia
20137 - PORTO-VECCHIO
06 87 74 22 89
president.famm@live.fr

CHAMPION Odile, Secrétaire Générale

2, Rés. des chênes verts
Chemin Grand Coulet
84700 Sorgues
ojl.champion@free.fr

CHARLES Daniel, Trésorier

Château Double villa 23
95 av. Jean Monnet
13090 Aix-en-Provence
dcharles13aix@free.fr

Décision du Conseil d'administration :

A l'occasion du changement de présidence un compte et compte épargne à la Banque Postale seront ouvert afin d'éviter des problèmes de fonctionnement à chaque renouvellement. Les coordonnées bancaires demeurant identiques.

Les signataires seront Philippe AUBEL président et Daniel CHARLES, trésorier.

Approuvé à l'unanimité des délégués présents ou représentés sans aucune réserve

RELATIONS SMF, CAFAM 25, 26 et 27 mai 2013

Francis Fouchier fait un compte-rendu de cette conférence et présente la motion adoptée au CA pour être votée par l'AG :

"Pour que la Société Mycologique de France puisse représenter la mycologie française, il est nécessaire que cette dernière commence à modifier dans un sens fédératif ses statuts afin que chaque fédération ait de droit à 2 sièges au Conseil d'administration, chaque fédération étant maître de la nomination de ses 2 représentants.

Vote de la motion

Cette demande à la SMF a été votée par l'assemblée générale de la Fédération des Associations Mycologiques Méditerranéenne le 23 septembre 2013 à Autrans à l'unanimité des délégués présents ou représentés sans aucune réserve.

SITE INTERNET

Jean Claude Chabrol demande que les associations alimentent le site et indique que le site FAMM continuera son évolution.

RELATIONS AVEC LA CEMM-1

Mesdames Coulom et Buroni- Backelandt présentent les Journées FAMM/CEMM 2014 Que la S.M.A. d'Ajaccio organise du 16 au 21 novembre.

Clôture de l'Assemblée générale

Prochain Assemblée générale à AJACCIO pendant les Journées FAMM/CEMM en novembre 2014

.L'ordre du jour étant épuisé, le Président prononce la clôture de l'A.G. à 10h 45.

Il remercie chaleureusement tous les présents, qui ont fait le déplacement et leur donne rendez-vous à AJACCIO.

**Le président
Philippe Aubel**

**La secrétaire générale
Elisabeth Hodes**